SCoT
AGGLOMÉRATIONS DE
Beaune
Nuits-Saint-Georges
Gevrey-Chambertin

Mesdames et Messieurs les
Membres du Comité Syndical

Beaune, le 23 mars 2022

Objet : Convocation au Comité Syndical du mercredi 30 mars 2022

Madame, Monsieur,

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT qui aura lieu le MERCREDI 30 MARS à 18h30, 14 rue Philippe Trinquet à Beaune, salle plénière.

ORDRE DU JOUR :

- Délibérations :
  - C 22/04 – Budget principal compte de gestion 2021
  - C 22/05 – Compte administratif et affectation des résultats 2021 - Budget Principal
  - C 22/06 – Budget primitif principal - Exercice 2022
  - C 22/07 – Répartition de la contribution année 2022
  - C 22/08 – Mise à disposition des agents
  - C 22/09 – Modification du marché n°1

Dans le cadre des mesures sanitaires, je vous demande de bien vouloir prévoir un stylo et un masque.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat,
Pierre BOLZE

Siège social
Syndicat Mixte des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin
14 rue Philippe Trinquet - Boîte Postale 40288 - 21208 BEAUNE CEDEX
Tél. +33(0)3 80 24 56 80

Secrétariat
Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin - Boîte Postale 40029 - 21701 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX
Tél. +33(0)3 80 27 04 80